

HANDIX ET VSS : La triple pleine

Les personnes handix sont des proies faciles en raison de leur vulnérabilité.

Le consentement sur les corps handix n'est souvent pas pris en compte dans les actes quotidiens et médicaux.

Les personnes handix sont plus isolées, donc plus faciles à mettre sous emprise ou à agresser à bas risque de conséquences pour les agresseurs. Elles sont également moins entendues et accompagnées. Cet isolement est structurel et une conséquence concrète du validisme de cette société et nous devons toutes le combattre !

La parole des personnes handix est moins validée. Dans le cadre des institutions policières et médicales, les victimes font face à de l'infantilisation, de la suspicion de mensonge ou divagation (par ex. une personne avec un trouble psy peut voir sa parole invalidée sous prétexte de sa maladie). Les personnes avec des besoins spécifiques pour communiquer, comme les non entendant·e·s par exemple, sont confrontées à des réticences à mettre en place les dispositifs nécessaires au recueillement de leur témoignage, comme une traduction en LSF.

Les conséquences des VSS s'additionnent aux handicaps déjà présents mais en génèrent également, notamment par les conséquences post-traumatiques (anxiété, dépression avec risque de suicide, addictions...). Les symptômes post-traumatiques qui résultent de ces violences sont souvent mis à tort sur le compte du handicap.

La situation de handicap accroît le risque de violences :

- **80%** des femmes en situation de handicap subissent des VSS.
- **39%** des femmes en situation de handicap subissent des violences physiques et/ou sexuelles **de la part de leur partenaire**, contre 17% des femmes dites valides.
- Près de **90% des femmes avec un Trouble du Spectre de l'Autisme** déclarent avoir subi des violences sexuelles, dont 47% avant 14 ans.
- **91%** des victimes **connaissent leur agresseur**.

Plus Fréquemment victimes | Moins vu·es / repéré·es | Moins cru·es



les.invalide.e.s@protonmail.com

 **lesinvalidees**